

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

le 17 février 2026

**Le Leem se dote d'une nouvelle gouvernance  
pour défendre l'accès au progrès thérapeutique  
et le dynamisme économique de la France**

Réuni le 12 février 2026, le **Conseil d'administration du Leem a voté à l'unanimité un projet de nouvelle gouvernance**, travaillée en quelques semaines pour répondre avec **agilité et efficacité** aux défis majeurs qui pèsent sur le médicament et assurer pleinement sa mission de syndicat représentatif du secteur.

Ce projet sera **soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du Leem qui se tiendra le 10 mars prochain**, en vue d'une **mise en œuvre immédiate**, avec l'élection des administrateurs, puis du Bureau et du Président pour un mandat de trois ans.

Dans le projet proposé, le **Conseil d'administration** est composé de **36 membres élus représentant la diversité des entreprises adhérentes** de toutes tailles et sur toute la chaîne de valeur, quelle que soit leur nationalité, française ou internationale (5 collèges incluant petites, moyennes et grandes entreprises, laboratoires en développement et sous-traitants pharmaceutiques). **Le Conseil d'administration définit les orientations politiques et stratégiques du Leem et assure le suivi de la feuille de route. Le Bureau, composé de 12 membres élus, veille au déploiement des activités dans le cadre des priorités déterminées par le Conseil d'administration et en assure la mise en œuvre.**

Afin de renforcer sa capacité d'action, le Leem met en place :

- Une **comitologie simplifiée et agile**, focalisée autour des **trois commissions stratégiques**, rattachées au Bureau (Évaluation et Accès, Financement et Régulation, Engagement et Plaidoyer). Cette comitologie s'appuie sur les expertises des entreprises adhérentes, engagées dans des groupes de travail ad hoc ou dans des cercles regroupant les experts du domaine.
- Sous la responsabilité de la direction générale, **la gestion des activités régaliennes du syndicat représentatif s'articule autour de quatre missions structurantes** : la recherche et la santé publique, la politique sociale, les opérations industrielles et pharmaceutiques, ainsi que la stratégie juridique, fiscale et de conformité, impliquant également l'expertise des entreprises adhérentes.

Dans un **contexte géopolitique, budgétaire et politique sans précédent**, marqué notamment par la préparation du **PLFSS 2027** et les échéances électorales à venir, les administrateurs ont unanimement souligné la **nécessité d'une unité forte du secteur** et veilleront à ce que cette nouvelle gouvernance soit flexible et représentative de la diversité de ses adhérents. Sans engagement commun pour des réformes ambitieuses, l'accès aux médicaments actuels et futurs serait fragilisé et la place de la France parmi les grandes nations de santé durablement menacée.

*« En moins d'un mois, le Leem a adapté sa gouvernance pour se concentrer sur son action et répondre aux enjeux du secteur, à la veille d'échéances budgétaires et politiques majeures pour le pays dans un contexte international inédit. Cette agilité est indispensable pour défendre la place du médicament dans la politique de santé, garantir l'accès aux médicaments et la compétitivité de la France et de l'Europe », déclare Thierry Hulot, Président du Leem.*

**Parce que la santé des patients n'attend pas**, le Leem concentrera son action sur l'**accès au progrès thérapeutique et le dynamisme économique** de la France.

---

**Contacts Presse :** Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - [vpautre@leem.org](mailto:vpautre@leem.org) / Julien GOUGEROT - 06 08 97 50 49 [jgougerot@leem.org](mailto:jgougerot@leem.org)

**Direction de la Communication :** Stéphanie Bou -06 60 46 23 08 - [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org)